

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture de Lille à partir du 2 novembre et jusqu'au 9 novembre à midi, et, pour le second tour éventuel, à partir du 7 décembre et jusqu'au 8 décembre, à 18 heures.

Du 2 au 5 novembre de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le 6 novembre de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

Le 9 novembre de 8h30 à 12h00

Pour le second tour éventuel:

Le 7 décembre de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le 8 décembre de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Il est recommandé de prendre rendez-vous au 03.20.30.54.12